



Actualisation 2020/2021 – Wébinare sur le Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Organisé par la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI)

Christine BONVALLET, Directrice
Division de la coopération internationale du PCT, OMPI

Camille-Rémy BOGLIOLO, Chef
Département des affaires PCT, OEB

**Paris, etc., Genève, Munich
5 juillet 2021**



Mise à jour des services et de la formation en ligne OEB

- Règle 82quater.2 entrée en vigueur et appliquée
- Ch1: **Remboursements** via ePCT
- Ch2: **Citations** mises à disposition du public
- Nouvel outil de dépôt: ePCT intégré dans OLF 2.0
- Le début de la fin pour CMS et PCT-SAFE
- Le PCT menu de l'Académie OEB pour 2021

Modifications de la règle 82quarter.2 PCT (au 1er juillet 2020) (1/2)

- Permet à un office d'excuser des retards dans l'observation d'un délai du fait de **l'indisponibilité de moyens de communication électroniques autorisés au niveau de cet office**, notamment en cas d'interruptions de service imprévues ou de maintenance programmée
- **Ne s'applique pas** à la période de priorité ni au délai pour l'ouverture de la phase nationale

Modifications de la règle 82^{quarter.2} PCT (au 1^{er} juillet 2020) (2/2)

- **Garantie** déclenchée par une notification soumise à l'OMPI - publiée sur [le site Web de l'OMPI](#) :

Accueil • Services • Système du PCT • Textes juridiques

Indisponibilité des moyens de communication électroniques au niveau des offices

Conformément à la Règle 82^{quarter.2.a} du PCT, les offices énumérés ci-dessous ont notifié au Bureau international qu'ils appliquent la règle et ont fourni des détails concernant son application. Lorsque des situations particulières d'indisponibilité des moyens de communication électroniques se sont présentées, les détails des interruptions de service correspondantes seront également fournis ici. Toutes les heures indiquées sont les heures locales applicables à l'office concerné.

Les déposants qui n'ont pas respecté un délai fixé dans le règlement d'exécution en raison d'une indisponibilité confirmée d'un moyen de communication électronique peuvent effectuer une demande d'excuse de retard dans l'observation de ce délai en vertu de la règle 82^{quarter.2.a} du PCT, conformément aux conditions applicables annoncées par l'office spécifique (pour plus d'informations, veuillez consulter les informations fournies via le lien hypertexte du code à deux lettres de l'office concerné).

Office	Système	Date d'indisponibilité	Période d'indisponibilité
EP	CMS	26 novembre 2020 27 novembre 2020	De 8h00 (26 novembre) à 11h00 (27 novembre)
	Tous les services en ligne	26 novembre 2020 27 novembre 2020	De 23h25 (26 novembre) à 1h15 (27 novembre)
	CMS	23 décembre 2020	De 8h20 à 18h45
Bureau international IB	ePCT	12 juillet 2020 13 juillet 2020	De 7h20 (12 juillet) à 7h52 (13 juillet)
JP	aucune interruption de service signalée		
SE	aucune interruption de service signalée		

Informations concernant le remboursement par ISA/EP

Mise à jour de **ePCT**, depuis le 20 juillet 2020:

Possibilité de déposer des instructions de remboursement auprès d'offices récepteurs autre que l'OEB

RECHERCHE INTERNATIONALE

ISA/EP - Office européen des brevets (OEB)

Utilisation des résultats d'une recherche et d'un classement antérieurs

Ajouter des instructions pour le remboursement



Modifications des règles 71 et 94 PCT

- Requiert de l'administration chargée de l'examen préliminaire international qu'elle transmette des copies de certains documents de son dossier au Bureau international, qui les met à la disposition du public au nom de l'office élu
- L'OEB transmet des copies de tous les documents versés au dossier **y compris les documents cités**
- S'applique à tout document reçu ou établi par l'administration chargée de l'examen préliminaire international à partir du **1er juillet 2020**.

Nouvel outil de dépôt: Dépôt en ligne 2.0

- Lancement en production d' OLF 2.0 le 1^{er} avril 2021
- Collaboration WIPO/OEB concernant ePCT
- Actuellement disponible pour le dépôt des documents suivants :
 - PCT/RO/101
 - PCT/IPEA/401 (PCT Demand)
 - Pièces produites ultérieurement dans la procédure PCT (PCT-SFD)

Arrêt programmé pour le dépôt en ligne (CMS) et PCT-SAFE

- Le service CMS de l'OEB cessera à compter du 1^{er} janvier 2022
- La transition se fait sur le dépôt en ligne 2.0
- L'OMPI envisage de ne plus maintenir PCT-SAFE comme moyen de dépôt autonome en juillet 2022

⇒ **impact sur le dépôt PCT via eOLF !**

⇒ solutions nationales en cours de discussion

⇒ période de transition encore incertaine

Le PCT au menu de l'Académie de l'OEB : Formation en ligne

- Le present séminaire sera mis à disposition du public francophone sur le site internet de l'Académie, comme l'an passé (voir [PCT Updates 2020](#))
- L'offre en ligne de l'OEB en terme de formation PCT s'accroît depuis 2 ans; les modules suivants en EN:
 - ⇒ voir sur notre site: [Lectures on PCT](#)
 - ⇒ cette année, outre les deux séminaires dédiés à différents aspects du dépôt de listages de sequences (en octobre):
 - *Clarification and protest procedures at the EPO as ISA*
 - *Language requirements and priority documents at the EPO*



4. Mise à jour des services et de la formation en ligne OMPI

- COVID-19: situation opérationnelle au 01.07.2021
- Mesures de sauvegarde ?
- Services et formation en ligne du PCT
- Coopération OMPI-INPI

Point de situation au 01.07.2021 pour les offices récepteurs

- Les offices récepteurs poursuivent-ils leurs activités ?
 - ❑ La majorité des offices récepteurs (y compris le Bureau international en sa qualité d'office récepteur) demeurent ouverts aux fins du dépôt de demandes internationales, encore en télétravail
 - ❑ Certains offices récepteurs n'acceptent que les demandes internationales sous forme électronique
 - ❑ Certains offices récepteurs sont fermés et n'acceptent pas de demandes internationales (voir <https://www.wipo.int/pct/dc/closeddates/faces/page/index.xhtml>)

Situation au Bureau international

- Au 1^{er} juillet, le télétravail se poursuit pour la vaste majorité du personnel ; fonctionnement normal de la majorité des services
- Le Bureau international continue de recevoir les demandes internationales
 - De préférence par voie électronique (ePCT)
 - En cas d'impossibilité, utiliser le Service de chargement d'urgence
- Le traitement des demandes internationales par le Bureau international est assuré dans sa globalité
- Formulaires et communications transmis aux déposants et aux offices sous forme électronique uniquement
- Les déposants doivent fournir leur adresse électronique, si cela n'est pas encore fait, afin de permettre au Bureau international d'envoyer les formulaires et d'autres communication en pièces jointes (https://www.wipo.int/pct/fr/news/2020/news_0008.html) et https://www.wipo.int/pct/fr/covid_19/communication.html

Mesures de sauvegarde particulières dans le cadre du PCT (1)

- "Déclaration interprétative et changements de pratique recommandés dans le cadre du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) à la lumière de la pandémie COVID-19" publiée par l'IB le 9 avril 2020 :
 - ❑ Règle 82^{quater}.1 - Excuse le retard dans le respect des délais "pour cause de ... calamité naturelle ... ou raison analogue"
 - ❑ La règle 82^{quater}.1 s'applique à tous les délais prévus par le PCT (par exemple, le paiement des taxes, la remise des documents de priorité, la correction des revendications de priorité, etc.) **sauf en ce qui concerne la période de priorité et le délai d'entrée en phase nationale**
 - ❑ N'exige pas la preuve que le coronavirus a affecté le lieu
 - ❑ Directeur Général invite les Offices nationaux à faire de même (https://www.wipo.int/pct/fr/news/2020/news_0009.html)
 - ❑ Règles 80.6 et 82 : retards dans le courrier (règle des 5 et 7 jours)

Mesures de sauvegarde particulières dans le cadre du PCT (2)

- Non-respect du délai prévu aux articles 22 et 39 pour entrer dans la phase nationale
 - ❑ S'appuyer sur la sauvegarde de la règle 49.6 du PCT - "Rétablissement des droits"
 - ❑ Des dispositions nationales plus favorables pour rétablir votre demande internationale avant un DO/EO pourraient également s'appliquer

Voir le Guide du déposant PCT pour les délais appliqués par les offices dans la phase nationale :
<https://www.wipo.int/pct/fr/guide/index.html>

Services en ligne de l'OMPI: MAJ

RIPOSTE COVID-19 :



GLOSSAIRE COVID-19:

[PDF](#) [XML](#)



COVID-19 RESPONSE

WIPO's global IP systems and other services are continuing operations, with most staff working remotely. Updates can be found on [WIPO's COVID-19 response](#).

Filing Activities (as at date of receipt at the International Bureau (IB))

PCT International Applications



Filing Activities (as at filing date at National IP Offices)

As at end April 2021

		2020/21 Estimates	2020 Actuals	Year to Date Apr 2021	
				Target ¹	Actuals ² as % of Target
PCT:	International Applications	549,900	275,900	89,430	79,500 89%
Madrid:	Applications	136,000	63,800	22,496	20,538 91%
Hague:	Applications	15,340	5,792	2,667	2,056 77%

WIPO | PCT
Le système international
des brevets

Services en ligne de l'OMPI: MAJ

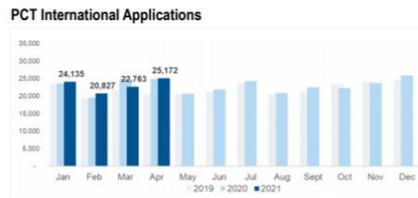
■ RIPOSTE COVID-19 (suite) :

- ❑ Tableau de bord en ligne pour le suivi des opérations de l'OMPI
- ❑ [Instrument de suivi des politiques en matière de propriété intellectuelle](#)
- ❑ Réunions virtuelles et hybrides
- ❑ [Webinaires de l'OMPI \(PCT\)](#)
- ❑ [Glossaire COVID-19](#)
 - Concepts clés associés à la pandémie de COVID-19
- ❑ WIPO Pearl qui intègre de nouveaux termes relatifs à la COVID-19
- ❑ Indice COVID-19 (Patentscope)
- ❑ [Étude trilatérale sur l'accès aux technologies et l'innovation dans le domaine médical](#)

Tableau de bord de l'OMPI sur la gestion des crises

- Un tableau de bord en ligne lancé le 15 avril 2020 pour permettre aux parties prenantes de suivre les activités opérationnelles de l'OMPI pendant la pandémie
- Assure avec succès une "transparence en temps réel" sur les opérations de l'OMPI pendant la durée de la COVID-19
- Restez à jour et suivez les indicateurs du tableau de bord sur : https://www.wipo.int/export/sites/www/covid-19/en/dashboard/crisis_mgt_dashboard.pdf

Filing Activities (as at date of receipt at the International Bureau (IB))



Filing Activities (as at filing date at National IP Offices)

As at end April 2021

		2020/21		Year to Date Apr 2021	
		Estimates	Actuals	Target	Actuals ¹ as % of Target
PCT:	International Applications	549,900	275,900	89,430	79,500 89%
Madrid:	Applications	136,000	63,800	22,496	20,538 91%
Hague:	Applications	15,340	5,792	2,667	2,056 77%

COVID-19 Suivi de la politique en matière de PI

- Le 5 mai 2020, l'OMPI a publié un autre outil en ligne en réponse à la crise : "COVID-19 Suivi de la politique en matière de PI"
- Fourni des informations sur les États membres et les organisations internationales :
- Avantages pour les déposants - être prêt à déposer des demandes PCT et/ou connaître les dernières mesures
- Avantages pour les offices de PI des États membres - possibilité de comparer l'évolution des politiques avec d'autres
- Visitez le site COVID-19 Suivi de la politique en matière de PI de l'OMPI et restez informé-e-s des mesures prises dans le monde entier :

<https://www.wipo.int/covid19-policy-tracker/#/covid19-policy-tracker/ipo-operations>

Base de données PATENTSCOPE - Recherche d'innovations COVID-19 (1)

- La base de données mondiale des brevets de l'OMPI, PATENTSCOPE, contient de nouvelles fonctionnalités en réponse à la pandémie :
- Moteur de recherche qui gère les innovations COVID-19
- Que peut trouver la recherche ?
 - Informations techniques contenues dans les documents de brevet publiés qui peuvent aider les inventeurs à créer et à transférer de nouvelles technologies pour lutter contre COVID-19
 - L'accès est gratuit et permet de diffuser des informations techniques au profit de tous les innovateurs, se trouve à : <https://patentscope.wipo.int/search/fr/covid19.jsf>

Base de données PATENTSCOPE - Recherche d'innovations COVID-19 (2)

INDICE COVID-19 DE PATENTSCOPE

L'outil de recherche dédié à la COVID-19 dans PATENTSCOPE constituera pour les scientifiques, les ingénieurs, les responsables des politiques de santé publique, les acteurs de l'industrie et le grand public, une source de renseignements facilement accessible pour améliorer la détection, la prévention et le traitement de maladies telles que le nouveau coronavirus.

"Compte tenu de l'impact considérable de la crise occasionnée par la COVID-19 sur la santé et le bien-être des humains, le monde a besoin d'avoir facilement accès à toutes les informations disponibles pour que l'innovation soit couronnée de succès dans la recherche de vaccins, de traitements et de remèdes. Les documents de brevet constituent des sources précieuses de savoir-faire technologique acquis par l'homme au cours des siècles", a déclaré le Directeur général de l'OMPI, Francis Gurry. "Le nouvel outil de recherche de l'OMPI sur les brevets aidera à diffuser des informations sur les technologies susceptibles d'être utilisées dans la lutte mondiale contre la COVID-19".

Au moment de sa mise en service, le nouvel outil de recherche dans PATENTSCOPE fournit des dizaines de requêtes de recherche spécialement conçues par des spécialistes de l'information en matière de brevets ayant recensé des domaines technologiques pertinents pour la détection, la prévention et le traitement de la COVID-19.

PATENTSCOPE, qui contient plus de 83 millions de brevets et de documents connexes, permet d'effectuer une recherche exhaustive d'informations sur les brevets grâce à des fonctions de recherche multilingue et à un système de traduction automatique s'appuyant sur des technologies fondées sur intelligence artificielle pour obtenir des résultats très précis.

Grâce au nouvel outil de recherche dédié à la COVID-19, des milliers de documents jugés potentiellement utiles aux innovateurs œuvrant à la lutte contre la COVID-19 s'afficheraient.

[Communiqué de presse complet](#)

Artificial respiration	Diagnostics	Disinfection	Informatics	Medical Equipment	Medical Facilities and Transport	Medical Treatment	Medical treatment/Prophylactic	Medical treatment/Therapeutic
Personal protective equipment								

Symbole[s] CIB	Titre	Requête
A61H 31/00	Respiration artificielle ou stimulation du cœur, p.ex. massage cardiaque	FR
A61M 16/00	Dispositifs pour agir sur le système respiratoire des patients par un traitement au gaz, p.ex. bouche-à-bouche; Tubes trachéaux	FR

Portail PI de l'OMPI - Intégration de ePCT

The screenshot displays the WIPO Intellectual Property Portal (PI) interface. At the top, there is a navigation bar with 'PORTAL' and 'MENU' on the left, 'Innovation Covid 19' in the center, and 'AIE', 'FRANÇAIS', 'CONTACT', and 'OMPI' on the right. The main header area features the title 'Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI' and the subtitle 'Accès facile à tous les services de propriété intellectuelle en ligne'. Below this, there is a prompt to find services and a 'Créer un compte OIP' button. Two informational boxes on the right provide details about the new online portal and the OIP account. The central section is titled 'DÉPOSEZ VOS DEMANDES INTERNATIONALES' and lists four service categories: 'BREVETS', 'MARQUES', 'DESSINS ET MODÈLES', and 'INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET APPELLATIONS D'ORIGINE'. Each category includes a brief description and a 'Plus en route' button. The bottom section is titled 'EXPLOREZ LES BASES DE DONNÉES MONDIALES DE L'OMPI' and lists three search options: 'RECHERCHEZ DES BREVETS', 'RECHERCHEZ DES MARQUES', and 'RECHERCHEZ DES DESSINS ET MODÈLES', each with a 'Plus en route' button.

Le portail PI a été lancé en septembre 2019, et les signets ePCT existants sont redirigés vers le portail PI pour la connexion
Plus d'informations sur l'utilisation de l'ePCT et du DAS pour envoyer des documents à l'IB : https://www.wipo.int/pct/fr/covid_19/communication.html

Obtenez les dernières informations

- Les dernières informations sont disponibles dans l'encadré "COVID-19 Update" en haut de la page principale du PCT : www.wipo.int/pct/

WIPO | PCT

PCT – Système international des brevets

Infobulletin COVID-19 – Informations importantes pour les utilisateurs du PCT

- Des informations similaires pour les systèmes de Madrid et de La Haye sont disponibles sur ces pages, et des liens sont proposés sur la page d'information du PCT

Services en ligne de l'OMPI: MAJ

- Le PCT: vidéo de 3' d'introduction sur le PCT:
<https://www.wipo.int/pct/fr/>
- [Nouveautés sur le site du PCT: Informations basiques pour les nouveaux utilisateurs](#)
- eSearch Copy: système désormais utilisé par l'ensemble des offices récepteurs pour la transmission des copies de recherche aux administrations internationales
- Au 01.04.2021: intégration de l'interface ePCT dans le système de dépôt en ligne de l'OEB
- Nouvelles fonctionnalités dans ePCT pour les administrations chargées de la recherche et de l'examen
- **Abandon de PCT-SAFE:** (module d'extension dans eOLF) au bénéfice de ePCT, **au 1^{er} juillet 2021 pour le Bureau international comme office récepteur (RO/IB) et le Canada (CIPO-RO/CA) [72 Offices acceptent ePCT] 1^{er} juillet 2022 pour certains autres offices: US, KR, IL, DE, GB, ES**
- Signature électronique: Révision de la définition

[Circulaire 1625](#)

Actualités OMPI-INPI: MAJ

- Intégration par l'INPI du modèle DOCX dans son système de dépôt électronique ainsi que le service web (DocConverter) de validation développés par l'OMPI
- L'INPI étudie actuellement la mise en place d'un serveur ePCT-Filing pour le dépôt électronique des demandes PCT + *discussions en cours, concernant la fin de l'utilisation du module d'extension dans eOLF*
- Solution déployée dans ePCT permettant le chargement des documents de priorité signés électroniquement
- Décembre 2020: l'INPI a rejoint le système DAS: récupération automatique des documents priorités FR auprès de DAS lors d'un dépôt électronique
- Adressez vos demandes d'information à l'équipe PCT eServices : pct.eservices@wipo.int



5. Modifications du Règlement d'exécution du PCT au 1^{er} juillet 2020 [résumé]

Modifications du règlement d'exécution du PCT en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2020 (1)

- Modifications des règles 4, 12, 20, 48, 51*bis*, 55 et 82*ter* du règlement d'exécution du PCT et **nouvelles règles 20.5*bis* et 40*bis***
 - Précision selon laquelle, en plus de l'incorporation d'éléments et de parties manquantes, dans le cas d'éléments ou de parties **indûment déposés**, l'élément correct ou la partie correcte peut également faire l'objet d'une incorporation par renvoi, si figurant dans une demande antérieure
 - **Nouvelle base juridique** pour les cas où l'incorporation par renvoi n'a pas abouti ou n'était pas applicable, en vue de **remplacer** un élément ou une partie indûment déposé par l'élément correct ou la partie correcte (avec une incidence sur la date de dépôt international)
 - S'applique à toute demande internationale dont la date de dépôt est le 1^{er} juillet 2020 ou une date postérieure

Modifications du règlement d'exécution du PCT en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2020 (2)

■ Accords de principe de l'Assemblée du PCT:

- ❑ En adoptant la **règle 20.5bis** du règlement d'exécution du PCT, l'Assemblée est convenue que, en cas d'incorporation par renvoi d'un élément correct ou d'une partie correcte en vertu de la règle 20.5bis.d) du règlement d'exécution du PCT, **l'administration chargée de la recherche internationale n'a pas à tenir compte d'un élément ou d'une partie indûment déposé qui continue de figurer dans la demande**
- ❑ En adoptant la règle **20.8.a-bis)** du règlement d'exécution du PCT, l'Assemblée est convenue que, lorsqu'un office récepteur n'a pas été en mesure d'incorporer un élément correct ou une partie correcte étant donné qu'il a préalablement soumis une notification d'incompatibilité en vertu de cette règle, l'office récepteur concerné et le Bureau international **doivent accepter d'appliquer la règle 19.4 du règlement d'exécution du PCT, avec l'autorisation du déposant**

Modifications du règlement d'exécution du PCT en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2020 (3)

■ Accords de principe de l'Assemblée du PCT (suite) :

- ❑ Lorsqu'un déposant **n'a pas acquitté les taxes additionnelles après y avoir été invité (règle 40bis du règlement d'exécution du PCT)** (lorsque l'administration chargée de la recherche internationale a reçu une notification selon laquelle un élément correct ou une partie correcte a été inclus(e) dans la demande internationale ou incorporé(e) par renvoi seulement après qu'elle a commencé à établir le rapport de recherche internationale), **l'administration chargée de la recherche internationale n'a pas à tenir compte de cet élément correct ou de cette partie correcte aux fins de la recherche internationale**



Groupe de travail sur le PCT

Genève et online

- PCT/WG/13: 5-8 octobre 2020**
- PCT/WG/14: 14-17 juin 2021**

- Dernières sessions: du 5 au 8 octobre 2020 et du 11 au 14 juin 2021
https://www.wipo.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=55850
https://www.wipo.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=62348

- Rapports/Études soumis au WG pour information/considération/observations et remarques :
 - Rapport sur la vingt-huitième Réunion des administrations internationales ([PCT/WG/14/2](#))

 - Rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'équipe d'experts chargée de la documentation minimale du PCT ([PCT/WG/14/4](#))

- ❑ Rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'équipe d'experts chargée de la norme relative aux listages des séquences ([PCT\(WG/14/5\)](#))
- ❑ Rapport sur l'état d'avancement du projet pilote (IP5) de recherche et d'examen en collaboration dans le cadre du PCT ([PCT/WG/14/6](#))
- ❑ Mise en œuvre de la déclaration interprétative et changements de pratiques recommandés en rapport avec le PCT dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ([PCT/WG/14/9](#)) : état des lieux
- ❑ Projet pilote de retour d'information sur les rapports de recherche internationale ([PCT/WG/14/12](#))
- ❑ Service de transfert des taxes de l'OMPI: rapport sur l'état d'avancement ([PCT/WG/14/7](#))

■ Questions qui nécessitent des développements additionnels :

- ❑ Traitement des demandes internationales en texte intégral ([PCT/WG/14/8](#))
- ❑ Intégration formelle du PPH dans le PCT ([PCT/WG/14/10](#))
- ❑ Copies certifiées conformes de demandes internationales ([PCT/WG/14/16](#))

■ Modifications concrètes – adoption par l'Assemblée 2021 :

- ❑ Listage des séquences: modification des règles 5, 12, 13^{ter}, 19.4 et 49 du PCT: mise en œuvre de la norme ST. 26 (XML): report de la date d'implémentation au **1^{er} juillet 2022** ([PCT/WG/13/8](#))
- ❑ Renforcer les garanties du PCT en cas de perturbation générale ([PCT/WG/14/11](#))
 - Modifications de la règle 82^{quater}.1 pour y inscrire les **épidémies** comme cause de force majeure;
 - **Nouvelle règle 82^{quater}.3. [perturbation générale]**